



ZSC et ZPS « Causse Noir » - FR9101381 et FR9112014

Réunion du Comité de Pilotage Natura 2000  
21 juin 2021



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



## Compte-rendu de réunion et relevé de décisions

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| <b>Date de la réunion :</b> 21/06/2021  | <b>Lieu de la réunion :</b> Revens |
| <b>Objet de la réunion :</b> Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir  |                                    |
| <b>Compte-rendu rédigé par :</b> Cécilia MARCHAL – Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires   |                                    |
| <b>PERSONNES PRESENTES A LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE</b>   |                                    |
| <b>Noémie CABANNES</b> , chargée de mission Natura 2000, CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires<br><b>Cécilia MARCHAL</b> , chargée de mission Natura 2000, CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires<br><b>Sylvain COMPAN</b> , stagiaire Nature 2000   |                                    |
| <b>Collège des services de l'état et établissements publics</b><br><b>Sylvain MATEU</b> , chargé de mission biodiversité, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard   |                                    |
| <b>Collège des collectivités territoriales et des structures intercommunales</b><br><b>Madeleine MACQ</b> , maire de Revens, déléguée communautaire et Présidente du COPIL<br><b>Régis VALGALIER</b> , maire de Trèves, délégué communautaire et Vice-Président du COPIL<br><b>Géraldine CARTAYRADE</b> , conseillère municipale, Mairie de Lanuéjols<br><b>Carine COUVE</b> , adjointe, Mairie de Revens   |                                    |
| <b>Collège des organismes socioprofessionnels, des gestionnaires et utilisateurs et des associations</b><br><b>Hanna MULLER</b> , chargée de mission Natura 2000, CPIE des Causse Méridionaux<br><b>Patricia BOISSON</b> , conseillère agricole, Chambre d'Agriculture du Gard<br><b>Alain COMPAN</b> , trésorier du Groupement de Valorisation Agricole des Causse et exploitant à Lanuéjols<br><b>Serge COLIN</b> , bénévole, Centre Ornithologique du Gard<br><b>Reymond TERNAT</b> , technicien, Fédération de Chasse du Gard |                                    |

## PERSONNES EXCUSEES

**Gilles BERTHEZENE**, Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes  
**Irène LEBEAU**, Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes  
**Jean-François DROMEL**, Syndicat des forestiers Privés du Gard  
**Syndicat des forestiers Privés du Gard**  
**Virginie BOYNE**, Mairie de Lanuéjols  
**Laure JACOB**, Parc Naturel Régional des Grands Causses  
**Philippe BAILLY**, Office Français pour la Biodiversité  
**Emmanuelle GENEVET**, Chambre régional d'agriculture Occitanie  
**Nathalie LAMANDE**, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**Yves DESMARET**, Conseil Départemental du Gard Parc National des Cévennes  
**Elise BUCHET**, Centre Régional de la Propriété Forestière OCCITANIE  
**Office National des Forêts**  
**Thibaut RODRIGUEZ**, Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie  
**Alban LAURENT**, chargé de mission Natura 2000, communauté de communes Pays Viganais

### Acronymes :

COPIL : comité de pilotage

CPIE : Centre Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

LPO : Ligue de Protection pour les Oiseaux

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

PAEC : Projet Agro-Environnementale et Climatique

\*\*\*\*\*

**Madeleine MACQ**, Présidente du comité de pilotage des sites Natura 2000 du Causse noir gardois, introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants présents.

Elle propose aux participants de réaliser un tour de table, excuse les personnes n'ayant pas pu venir à la réunion et présente l'ordre du jour de la réunion.

## Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir – Gestion administrative, financière et gouvernance

### Dotation Biodiversité

**Cécilia MARCHAL** présente les montants reversés aux communes des sites du Causse Noir dans le cadre de la dotation Biodiversité.

**Serge COLIN** demande comment cette dotation est calculée.

**Sylvain MATEU** présente certains critères. Notamment, la commune doit être recouverte à au moins 75% de sa superficie par des sites Natura 2000. Un autre critère prend en compte le revenu par habitants. Cette dotation représente 5 millions d'euros sur l'ensemble du territoire métropolitain.

**Hanna MULLER** demande si une communication sur ces versements est réalisée et où se trouve l'information.

**Sylvain MATEU** répond que c'est la préfecture qui est en charge de communiquer sur ces montants. Le versement est réalisé en fin d'année et les informations ne sont pas confidentielles.

### Gouvernance

**Cécilia MARCHAL** indique que la mise en place d'une convention de partenariat avec le CPIE des Causses Méridionaux est en réflexion.

**Hanna MULLER** valide cette action au nom du CPIE des Causses Méridionaux. Elle échangera avec Anne FREVILLE-BOUGETTE sur les premiers éléments de cette convention. Les agents se mettront en lien pour organiser une réunion de travail sur la période de subvention.

## **Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir – Gestion des habitats et des espèces**

### **Contrat de création de lavogne**

**Norbert CAUSSE** demande quel est le volume, les capacités en eau, de cette lavogne ainsi que le coût du projet.

**Cécilia MARCHAL** répond que cette capacité est d'approximativement de 14 000L. Le montant des travaux s'élève à environ 18 000€.

**Hanna MULLER** demande des précisions sur le suivi de ce point d'eau.

**Cécilia MARCHAL** indique qu'un suivi de points photographiques sera réalisé par l'agent sur toute la période du contrat (la fréquence sera évaluée selon le temps agent). Ce suivi permettra de voir l'évolution de l'ouvrage et des habitats le jouxtant.

De plus, le cahier des charges du contrat demandait au porteur de projet de mettre en place un piège photographique pour observer l'utilisation de cette lavogne par la faune sauvage.

**Alain COMPAN** demande si un curage périodique est prévu.

**Cécilia MARCHAL** indique qu'une réunion annuelle est prévu pour définir des entretiens annuels nécessaire. Il sera notamment question d'ajout d'argile pour rejoindre les dalles. Les autres actions d'entretiens seront à évaluer au cas par cas.

**Alain COMPAN** alerte sur le risque de développement d'algue.

**Hanna MULLER** indique qu'une confusion est possible avec les herbiers qui sont très intéressants pour la biodiversité de ces points d'eau. En revanche la végétalisation des points d'eau avec une couche d'argile implique un risque que cette couche soit percée. Ce qui rend le point d'eau moins étanche et, par conséquent, diminue la période en eau du point d'eau.

### **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**

*Présentation réalisée par Hanna Muller, CPIE des Causses Méridionales, opérateur agro-environnemental du Projet Agro-Environnemental et Climatique « Causses, Gorges et Lodévois », dans lequel est inscrit le Causse Noir gardois.*

**Hanna MULLER** précise qu'une 50ème d'exploitations sont engagées sur ce PAEC. En 2021 la prorogation des MAEC en fin de contrat, comme cela a été le cas en 2020, n'est plus possible. Il est obligatoire de signer à nouveau les contrats. Elle prévoit donc, à ce stade, des rendez-vous avec les agriculteurs.

### **Concours Pratiques Agro-environnementales**

**Noémie CABANNES** présente l'édition coordonnée par le service sur le site de la Vallée du Gardon de Saint-Jean et précise qu'une telle action serait pertinente à organiser sur les sites du Causse Noir. Cette action ne pourrait toute fois pas être réalisée dans l'immédiat au regard de la charge de travail des agents sur les prochaines périodes.

**Hanna MULLER** indique aux chargées de mission qu'elle désire participer à cette action.

Les chargées de mission valident et reviendront vers le CPIE des Causses Méridionales qu'en l'action se concrétisera.

**Alain COMPAN** informe que l'axe « parcours » de ce concours serait plus pertinent sur le territoire du Causse où l'on a peu de prairies naturelles.

## **Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir – Amélioration des connaissances**

### **Enjeux Oiseaux**

**Cécilia MARCHAL** indique participer à une formation sur les mesures de gestion en faveur des oiseaux.

**Hanna MULLER** demande quand aura lieu cette formation. L'agent répond que cette formation se déroulera en septembre.

**Madeleine MACQ** indique que deux Gypaètes barbus ont été lâchés il y a deux mois sur les abords des sites. Malheureusement, les oiseaux, suivis par la LPO des Grands Causses, ont été retrouvés morts (semble-t-il plutôt de maladie). Un nouveau lâché est prévu.

### **Points d'eau**

**Régis VALGALIER** informe les chargées de mission de l'intérêt de restaurer certaines mares. Notamment la mare d'Espinassous qui est embroussaillée ainsi qu'un point d'eau sur la commune de Causse Begon (entretien pressenti par M. VALGALIER : raclage et dessouchage d'un peuplier). Il est important d'entretenir ce que nous ont laissé nos ancêtres.

**Madeleine MACQ** confirme l'importance de préserver ce réseau de point d'eau au vu des conditions du Causse Noir.

**Cécilia MARCHAL** prend en compte ces éléments. Ces derniers seront intégrés à l'inventaire des points d'eau déjà initié. Elle porte l'attention aussi sur l'intérêt de peut-être mobiliser la dotation biodiversité pour travailler sur la partie du réseau hors sites Natura 2000 du Causse Noir (ex : Causse Bégon).

### **Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir – Information, communication, sensibilisation**

#### **Animation Balade sur les hauteurs de Trèves**

**Régis VALGALIER** témoigne de sa participation à cette animation et se réjouit de cette matinée riche en observation avec notamment l'observation d'un Gypaète barbu.

#### **Animation scolaire autour de la lavogne**

**Cécilia MARCHAL** présente les actions de sensibilisation réalisées auprès des élèves des écoles de Lanuéjols et de Trèves, autour du contrat de lavogne. Le CPIE des Causses Méridionaux, accompagné par la chargée de mission, a proposé 5 séances dans l'école de Lanuéjols, 2 sur Trèves et une séance commune sur le site du contrat. Les enfants ont pu participer à une chasse au trésor pour découvrir la biodiversité susceptible de se développer grâce à la mise en place de cette lavogne.

**Madeleine MACQ** précise que l'action a particulièrement plu aux enfants.

**Hanna MULLER** témoigne des très bons retours suite à ces animations.

### **Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir – Accompagnement et mise en cohérence de projets locaux et politiques publiques**

Pas de remarques ou d'échanges particuliers.

### **Synthèse des priorités pour 2021**

**Les membres du COPIL actent le programme d'action et les priorités pour 2021.**

### **Questions diverses**

#### **Problématique Renouée du Japon**

**Régis VALGALIER** informe les membres du COPIL sur la problématique de la colonisation de la Renouée du Japon sur le col de la Serreyrède. Il alerte notamment sur la technique qui lui semble risquée. La terre a semble-t-il été déposée à la déchetterie de Camprieu. Il craint une diffusion dans le compost récupéré par les particuliers. Il observe aussi la présence de cette espèce dans le Trevezel depuis.

**Sylvain MATEU** indique que le protocole actuellement utilisé implique la mise sous bâche de la terre contaminée pendant plusieurs années. Il note que malgré tout, cette technique manque d'efficacité et une repousse peut être observée.

**Madeleine MACQ** témoigne d'une technique qui semble marcher. Il s'agit de clôturer la zone colonisée et d'y laisser des oies qui auront une pression sur la population de Renouée du Japon.

---

En conclusion de ce comité de pilotage, **Madeleine MACQ** remercie les participants.

-oooOOOOOooo-

**Compte-rendu réalisé Cécilia MARCHAL**  
**Validé par Madeleine MACQ, Présidente du comité de pilotage,**  
**Régis VALGALIER, Vice-président du comité de pilotage,**  
**et l'ensemble des membres du comité de pilotage présents**